



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 7 juin 2021

(4)

[Français]

En vertu de l'ordre du Sénat du 30 mars 2021, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui par vidéoconférence, à 14 heures [HE], sous la présidence de l'honorable Gwen Boniface (*présidente*). Cette réunion est considérée comme ayant lieu dans l'enceinte parlementaire.

Membres du comité présents par vidéoconférence : Les honorables sénateurs Boisvenu, Boniface, Busson, Cotter, Dagenais, Dalphond, Jaffer, Martin, McPhedran, Moodie, Oh et Richards (12).

Participant à la réunion : Mark Palmer, greffier à la procédure et Natacha Umugwaneza, adjointe administrative, Direction des comités; Anne Marie Therrien-Tremblay et Ariel Shapiro, analystes, Services d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 mai 2021, le comité entreprend son examen du projet de loi C-228, Loi établissant un cadre fédéral visant à réduire la récidive.

TÉMOINS (par vidéoconférence) :

Richard Bragdon, député, Tobique—Mactaquac, parrain du projet de loi.

Sécurité publique Canada :

Julie Thompson, directrice générale, Direction de la prévention du crime, des affaires correctionnelles, de la justice pénale, et des politiques de police Autochtone.

Service correctionnel du Canada :

Carmen Long, directrice générale, Direction des programmes et réinsertion sociale des délinquants.

À titre personnel :

L'honorable Graydon Nicholas, titulaire de la chaire dotée en études autochtones, Université St. Thomas, ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Société John Howard du Canada :

Catherine Latimer, directrice générale.

La présidente fait une déclaration.

M. Bragdon fait une déclaration et, avec Mme Thompson and Mme Long, répond aux questions.

À 15 h 2, la séance est suspendue.

À 15 h 5, la séance reprend.

M. Nicholas et Mme Latimer font une déclaration et répondent aux questions.

À 15 h 57, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Joëlle Nadeau